



Le Fil de la Solidarité n°36

1

ÉDITORIAL

Chers lecteurs,

En ce début d'année, il est important de prendre un moment pour réfléchir aux enjeux qui influencent notre agriculture et la vie de nos agriculteurs. Parmi ces enjeux, le Mercosur et le libre-échange des produits agricoles sont des sujets qui méritent attention. Bien que ces accords soient souvent perçus comme des opportunités de croissance, ils soulèvent des questions sur leur impact sur les revenus des agriculteurs français.

Cette situation crée une inquiétude légitime parmi nos agriculteurs, qui font face à des marges de plus en plus serrées. La concurrence des produits importés, souvent issus de systèmes de production différents, peut affecter nos exploitations locales et exacerber les défis auxquels nos agriculteurs sont confrontés.

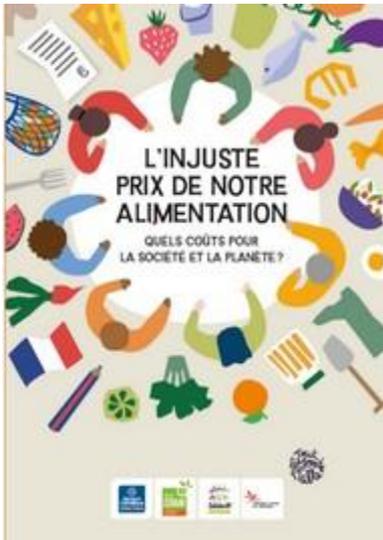
Avec nos moyens, nous continuons de défendre une agriculture durable et équitable, qui valorise le travail de nos paysans et préserve notre environnement. Le maintien d'une agriculture familiale et locale est au cœur de nos accompagnements, et nous restons déterminés à soutenir ceux qui en ont le plus besoin.

L'équipe de Solidarité Paysans 76 vous adresse ses vœux les plus sincères pour 2025. Que cette nouvelle année soit porteuse de solidarité, de résilience et d'espoir pour tous les agriculteurs. Ensemble, nous pouvons envisager un avenir où l'agriculture familiale et locale occupe une place centrale dans nos choix économiques.

Avec nos meilleures pensées,

Sophie Adam, Vice-Présidente de Solidarité Paysans 76

Invitation à notre Assemblée Générale 2025 : réservez votre 20 mars après-midi!



Nous avons le plaisir de vous convier à notre Assemblée Générale qui se tiendra le 20 mars à 13h30 à la salle municipale de Neufchâtel-en-Bray. Cet événement constitue une occasion précieuse de nous rassembler, d'échanger et de réfléchir ensemble sur des enjeux qui nous concernent tous.

Au programme, après la partie statutaire, nous aborderons une étude marquante réalisée par quatre associations : les CIVAM, le Secours Catholique, les Diabétiques de France et Solidarité Paysans. Publiée en septembre 2024, cette étude met en lumière un système qui freine structurellement la résolution de la quadruple équation de l'inclusion sociale, de la durabilité de notre alimentation, de la juste rémunération des producteurs et de l'accès à une alimentation saine. Elle démontre notamment que le prix que nous payons pour nous nourrir ne reflète en aucune manière les coûts réels pour la société. Les quatre associations proposent 30 pistes concrètes pour garantir un accès équitable à une nourriture de qualité, tout en assurant un revenu décent pour les agriculteurs et en respectant les limites planétaires.

Nous aurons le plaisir d'accueillir des invités qui partageront leurs expériences et leurs initiatives en matière d'alternatives durables. Ils témoigneront de la mise en place de solutions innovantes qui prennent en compte les enjeux sociétaux actuels. Leur expertise en matière de changement positif sera une source d'inspiration pour nous tous.

Votre présence est essentielle ! En participant à cette Assemblée Générale, vous aurez l'opportunité de vous informer, de poser vos questions et de contribuer à des discussions enrichissantes. Ensemble, nous pouvons faire entendre notre voix et agir pour un avenir plus juste et solidaire.

Jean-Joseph Roussignol, Président

Retrouvez l'étude sur le lien :

<https://solidaritepaysans.org/notre-action/actualites>

Rencontre la présidente du TAE, tribunal des affaires économiques du Havre

À l'occasion de l'expérimentation des Tribunaux d'Instance Agricole (TAE), mise en place suite à la nouvelle loi d'orientation et de programmation pour la justice promulguée le 20 novembre 2023, le tribunal du Havre a été sélectionné pour être tribunal-test. En tant que président de l'association Solidarité Paysans, j'ai eu l'honneur, le 15 novembre dernier, de rencontrer Mme Betremieux, la présidente du tribunal du Havre, en compagnie de Stéphane, salarié de notre association.

Dès notre arrivée, nous avons été chaleureusement accueillis par Mme Betremieux, qui a manifesté un vif intérêt pour notre association et notre mission. Nous avons eu l'occasion de lui présenter notre approche unique d'accompagnement des agriculteurs, qui se fait en binôme avec un salarié et un bénévole issu de la profession. Cette méthode a particulièrement résonné avec elle, car elle fait écho à la manière dont les juges travaillent au tribunal de commerce, où tous sont des professionnels bénévoles, tout comme elle-même.

Mme Betremieux a souligné l'importance de la prévention et des procédures amiables, affirmant que ces démarches sont essentielles pour aider les entreprises en difficulté. Cette vision, alignée sur notre mission, nous a rassurés et nous a donné l'espoir que cette expérimentation permet de garantir un soutien efficace pour les agriculteurs en détresse.

Les juges agriculteurs récemment nommés bénéficieront de deux jours de formation obligatoire à Caen. La première journée sera consacrée à la déontologie, tandis que la seconde portera sur le droit. Chaque année, les juges devront suivre deux jours de formation et être présents aux audiences qui ont lieu tous les vendredis.

Nous espérons que l'accueil et l'approche bienveillante que nous avons rencontrés au tribunal du Havre seront le reflet d'une dynamique positive à travers toute la France.

Jean-Joseph Roussignol



Grande vigilance sur le fléau des arnaques aux sentiments sur Internet

Dans un monde de plus en plus connecté, les arnaques en ligne se multiplient, et le secteur agricole n'est pas épargné. Il est essentiel de rester vigilant et de connaître les signes avant-coureurs de ces fraudes.

Qu'est-ce qu'une arnaque au sentiment ?

Les arnaques au sentiment exploitent les émotions des victimes. Les escrocs se présentent souvent comme des personnes en détresse ou en quête d'amour, cherchant à établir une connexion émotionnelle forte avant de demander de l'argent.

Signes d'alerte à surveiller :

- > Promesses trop belles pour être vraies : Si une personne en ligne vous promet monts et merveilles, soyez prudent.
- > Demande d'argent rapide : Si quelqu'un que vous venez de rencontrer en ligne vous demande de l'argent, même pour des raisons urgentes, cela devrait immédiatement éveiller vos soupçons.
- > Communication limitée : Les arnaqueurs évitent souvent les appels vidéo ou les rencontres en personne. Si la personne refuse de se montrer ou de discuter par téléphone, méfiez-vous.
- > Incohérences dans l'histoire : Faites attention aux détails de l'histoire de la personne. Les escrocs peuvent changer leur récit ou donner des informations contradictoires.
- > Pression émotionnelle : Les escrocs utilisent souvent des tactiques de manipulation émotionnelle pour vous pousser à agir rapidement.

Que faire si vous êtes victime d'une arnaque ?

Il est crucial d'agir rapidement :

- > Ne répondez plus : Coupez tout contact avec l'escroc.
- > Informez votre banque : Si vous avez transféré de l'argent, contactez votre banque pour voir si des mesures peuvent être prises.

Vous avez un doute, parlez-nous en.

Hélène Méline, salariée



Remise des chèques aux associations dans le cadre de la 29^e édition des Ovalies – 2024

Les 9, 10 et 11 mai 2024, la 29^e édition des Ovalies UniLaSalle s'est déroulée à Beauvais, rassemblant 73 équipes de rugby provenant de 55 écoles, y compris des équipes de rugby fauteuil et internationales, ainsi que des pom-pom girls et de nombreux supporters. Cet événement, organisé par plus de 80 étudiants et 550 bénévoles, a permis de servir près de 2800 repas et de récolter un montant record de 85 000 €. L'ancien champion international de rugby, Damien Traille, parrain de l'événement, a salué l'organisation et l'impact de cette initiative.

La somme récoltée a été reversée à trois associations : Agir pour le cœur des Femmes, l'Estelada et Solidarité Paysans. L'équipe de Solidarité Paysans 76 était présente lors de l'événement pour présenter les actions de défense et d'accompagnement des agriculteurs en difficultés dans 82 départements en France métropolitaine.

Le 6 novembre, une cérémonie de remerciements et de remise de chèques a eu lieu à l'Hotel de Ville de Beauvais en présence des organisateurs, de la direction de l'école et des élus. Le réseau Solidarité Paysans était représenté par Jean Goupil et Jérôme Lesca, bénévoles du département 76. Ce soutien va contribuer à financer les actions de l'association nationale, avec un reversement de 15% à l'association de Seine Maritime qui s'est impliquée dans l'évènement. Un grand merci à l'équipe des Ovalies UniLaSalle qui a su non seulement célébrer le sport et la camaraderie, mais ont également permis de mettre en lumière les trois associations retenues.



Jérôme Lesca, membre du Bureau

Journée de Prévention du Suicide : un élan de solidarité et d'écoute

Le 18 décembre 2024, le Département a organisé une « Journée de Prévention du Suicide », un événement marquant qui a rassemblé divers acteurs de la santé. L'association Solidarité Paysans 76 a été invitée en tant qu'association d'écoute, soulignant l'importance de la solidarité dans la lutte contre le suicide. La journée a débuté par une introduction de Madame Thibaudeau-Rainot, Vice-Présidente du Département en charge des solidarités humaines, qui a mis en lumière les enjeux cruciaux de la prévention du suicide.

Tout au long de la journée, plusieurs intervenants ont partagé leur expertise. Parmi eux, le Docteur Queindec, Responsable du service de psychiatrie pour personnes âgées, ainsi qu'une infirmière et un psychologue du Centre du Rouvray. D'autres acteurs clés tels que l'ADMAR (Aide à Domicile en Milieu Rural), la coordinatrice de la plateforme 3114 (numéro national de prévention du suicide), l'équipe mobile de psychiatrie du centre hospitalier du Havre, GRAFISM (Groupement Régional d'Actions, de Formations et d'Informations en Santé Mentale) et l'ARS (Agence Régionale de Santé) ont également pris la parole.

La matinée a été consacrée à l'exploration des facteurs de risque liés à la dépression et au suicide, avec des discussions sur l'identification et la prévention de ces risques. L'après-midi a permis d'aborder des thèmes essentiels tels que l'accompagnement des professionnels et des proches, ainsi que la formation, l'information et la sensibilisation autour de ces problématiques.

Solidarité Paysans 76 a tenu un stand aux côtés d'autres associations d'écoute, favorisant des échanges enrichissants.

Parmi les ressources présentes, les contacts suivants ont été partagés :

- SOS Amitiés : 09 76 39 40 50 / secteur Le Havre/Fécamp : 02 35 21 55 11
- SOS Suicide Phénix : 01 40 44 46 45 / Le Havre : 02 35 43 24 25
- La Porte Ouverte : Rouen 02 35 70 67 03
- 3114 : Numéro national de prévention du suicide
- Vivre son deuil en Normandie : 06 69 20 03 27

Cette journée fut l'occasion de riches moments de partage et de solidarité, renforçant l'importance de l'écoute et du soutien dans la prévention du suicide.

Sophie Adam et Jean-Joseph Roussignol



Présentation des maisons des territoires France Service

France services permet d'accéder dans un même lieu aux principaux organismes de services publics : finances publiques, assurance maladie, allocations familiales, assurance retraite, pôle emploi, la poste, MSA (santé, famille, retraite, service), agence nationale de titre sécurisée (cartes grises), point justice.

France services est présent sur tout le territoire français. Les conseillers France Service vous accueillent et vous accompagnent, grâce au numérique, pour toutes vos démarches administratives, ce service est totalement gratuit. Voici la liste des communes où vous pouvez trouver une antenne France Service : *Bacqueville-en-Caux, Bellencombre, Blangy-sur-Bresle, Buchy, Criquetot-l'Esneval, Doudeville, Envermeu, Etrétat, Eu, Fontaine-le-Dun, Goderville Gonfreville-l'Orcher, Gournay-en-Bray, Jumièges, le Havre, le Trait, Lillebonne, Londinières, Montivilliers, Notre-Dame-de-Bondeville, Oissel, Rives-en-Seine, Rouen, Sahurs, Saint-Romain-de-Colbosc, Saint-Valery-en-Caux, Sotteville-lès-Rouen, Valmont, Yerville, Yvetot.* Pour en savoir plus, contactez-nous.

Christiane Duboc, membre du Bureau

Soutien à la trésorerie des exploitations agricoles

Le ministère de l'Agriculture a publié une instruction technique le 30 décembre 2024 concernant une aide exceptionnelle de 24 millions d'euros pour soutenir la mise en place de prêts de trésorerie pour les exploitations agricoles. Ce dispositif consiste en une bonification des prêts en prenant en charge une partie des intérêts. L'aide est plafonnée à 1 106 € par demande. Le taux d'intérêt après bonification sera de 1,75 % (ou 1,5 % pour les jeunes agriculteurs). Le prêt octroyé sera plafonné à 50 000 € avec un remboursement maximum sur 3 ans. Pour être éligible, il faut justifier d'une perte d'au moins 20 % du chiffre d'affaires agricole durant la période indemnisée (1er juillet 2024 - 30 juin 2025) en fournissant une attestation du montant chiffre d'affaire réel ou prévisionnel qui devrait être certifiée par le comptable.

Les demandes doivent être déposées avant le 30 mai 2025. Pour plus d'informations, rapprochez-vous de votre interlocuteur Solidarité Paysans ou directement auprès de votre organisme bancaire.

Maëline Duconseil, salariée

Implication de Solidarité Paysans 76 dans le Comité Mal-être de la Seine-Maritime

Depuis la mise en place du comité Mal-être dans le département de la Seine-Maritime, suite à la feuille de route présentée par M. Damaisin en novembre 2021, plusieurs réunions ont eu lieu tout au long de l'année 2024. Ce comité a décidé d'orienter son travail sur trois axes : l'un dédié à la communication, un autre portant sur la problématique de la post-installation, et le troisième visant à faciliter le remplacement des agriculteurs en situation d'épuisement professionnel. Solidarité Paysans 76 est activement impliquée dans chacun de ces groupes de travail, en faisant remonter les préoccupations des agriculteurs que nous accompagnons. Ce travail essentiel se poursuivra en 2025, renforçant ainsi notre engagement envers le bien-être des agriculteurs du département.

En parallèle de ces groupes, la MSA a proposé plusieurs formations pour sensibiliser et former des sentinelles, afin d'améliorer la prise en compte du risque suicidaire. Depuis la création de cette proposition de formation, ce sont 8 membres de notre association, qu'ils soient salariés ou bénévoles, qui ont suivi la formation Sentinelle.

Sophie Adam, Jean-Luc Duclos, Yves Renier, bénévoles

Nouvelle bénévole

Devant la détresse immense des agriculteurs et agricultrices exprimée pendant les manifestations du début de l'année 2024, une évidence s'imposait à moi : leur venir en aide mais comment ? en mettant à leur disposition, et en toute humilité, mon expérience professionnelle de 30 ans dans l'administration consulaire (mise en relation, montage de dossiers financiers, activation de réseaux...).

Après quelques recherches sur Internet, SP76 me paraissait être l'interlocuteur idoine et un échange téléphonique avec Hélène, coordinatrice de l'association, m'a définitivement convaincue.

Une fois passés avec succès les examens de passage obligatoires (processus d'intégration) pour accéder au statut de bénévole, cette belle équipe professionnelle, brillante et chaleureuse a décidé de m'adopter !

Josiane Benhari, bénévole

La Fête Paysanne

La fête annuelle de l'agriculture organisée par la Confédération paysanne 76 a réuni près de 400 paysans et citoyens le samedi 28 septembre 2024. Des activités telles que des olympiades paysannes, des lots à gagner, un repas, un bal, ... etc, ont lieu chaque année. Les différents stands présents illustraient l'agriculture paysanne telle que l'on l'imagine. Les agriculteurs présents et les jeunes qui envisagent de s'installer ont pu y trouver ce qui est nécessaire pour leur quiétude dans leur travail journalier.

Joseph Hauville, bénévole



Association reconnue d'intérêt général : les dons permettent désormais une réduction d'impôts

Depuis 2022, le réseau des associations Solidarité Paysans est agréé organisme d'intérêt général, ce qui signifie que votre générosité peut avoir un impact encore plus grand ! En faisant un don à Solidarité Paysans 76, vous ne soutenez pas seulement une cause essentielle, mais vous bénéficiez également d'avantages fiscaux. Nous vous fournirons une attestation que vous pourrez mentionner lors de votre déclaration de revenus. Ainsi, 66 % du montant de votre don sera déduit de votre impôt.

Faites le choix de la solidarité et, ensemble, agrandissons notre cercle de donateurs !

 Solidarité Paysans Normandie

Hervé Dézérald, Vice Président

Solidarité PAYSANS 76
38b, rue Bellanger - 76 190 Yvetot

CONTACT : Téléphones : 06.59.52.31.07/06.89.81.80.47/06.82.16.76.08
E-mail : solidarite.paysans76@orange.fr

